



COMMUNIQUÉ
Rédacteur de
nouvelles/de santé -
Responsable des
affectations

**La conduite avec les facultés affaiblies chez les élèves d'école
secondaire de deuxième cycle au Manitoba suscite des
préoccupations**

Le 13 novembre 2008...Winnipeg... La Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances (la Fondation) rend publiques de nouvelles données sur la consommation d'alcool et d'autres drogues au sein du milieu scolaire secondaire de premier et deuxième cycle. Une étude et un rapport publiés dernièrement présentent un survol des constatations dégagées d'un questionnaire mené auprès de 4 992 élèves répartis dans 55 écoles choisies au hasard.

« L'étude avait pour objet d'éclairer le public sur : le problème du recours aux substances chez les jeunes d'âge scolaire; la prévalence de la conduite avec facultés affaiblies; les habitudes de consommation perçues des parents; et les attitudes envers l'usage de substances et leur abus », a souligné John Borody, chef de la direction. Ces données peuvent par ailleurs se traduire par des modifications et des améliorations quant aux services de prévention et d'intervention dans les écoles. »

Parmi les principales constatations tirées du rapport, mentionnons ce qui suit :

- L'alcool est la drogue la plus fréquemment consommée;
- 69 p. 100 de tous les élèves d'école secondaire de deuxième cycle signalent avoir consommé de l'alcool au cours de l'année précédente, et environ 25 p. 100 de ces derniers ont pris 8 verres en une occasion;
- Près de 40 p. 100 de tous les élèves ont été passagers dans une voiture conduite par une personne sous l'influence de l'alcool;
- Environ 22 p. 100 de tous les élèves ont été passagers dans une voiture conduite par une personne sous l'influence de l'alcool;
- À peu près 67 p. 100 des usagers de cannabis ont consommé cette drogue avant d'avoir atteint l'âge de 15 ans;
- Les élèves sont plus nombreux à déclarer consommer de l'ecstasy;
- Plus de 40 p. 100 des fumeurs ont fumé une cigarette pour la première fois avant l'âge de 12 ans.

On a procédé à des études de prévalence en milieu scolaire à quelques années d'intervalle au Manitoba. En effet, des études ont été menées dans les années 1990, ensuite en 2001 et, plus

récemment, en 2004. Comparativement au questionnaire mené en 2004, les élèves sont moins nombreux à déclarer consommer de l'alcool au cours de l'année visée par le questionnaire.

« Ceci est conforme à d'autres questionnaires menés auprès des élèves canadiens », a noté M. Borody. « Mais on trouve que les forts pourcentages d'élèves qui boivent à l'excès – plus de 8 verres en une occasion – ont été les constatations les plus surprenantes. »

On estime, à partir de critères bien établis, qu'une part importante des élèves d'école secondaire présentent un risque moyen ou élevé de développer un problème avec l'alcool. Il y également lieu de s'inquiéter du nombre d'élèves qui ont été passagers dans une voiture conduite par une personne sous l'influence de l'alcool ou du cannabis.

Les données tirées de ce genre de questionnaire permettent à la Fondation de planifier des services de prévention ainsi que des programmes de réadaptation à l'intention des jeunes. À l'heure actuelle, la Fondation travaille de concert avec des partenaires communautaires en vue de mettre au point des programmes qui font ressortir : les dangers que présente la conduite avec les facultés affaiblies; les conséquences d'être un passager dans une automobile conduite par une personne dont les facultés sont affaiblies; et les risques associés à la consommation occasionnelle excessive d'alcool.

« Ce rapport souligne, entre autres choses, la nécessité d'intensifier les efforts de sensibilisation et d'intervention ciblée tout en tenant compte des divergences entre les sexes », a ajouté M. Borody. « Les filles sont plus susceptibles de recourir au tabac, aux médicaments sur ordonnance, aux stimulants et aux médicaments sans ordonnance, tandis que les garçons de niveau secondaire de deuxième cycle, eux, sont plus enclins à se livrer à une consommation fréquente d'alcool et de cannabis. »

En tant que chef de file canadien des services de lutte contre les dépendances, la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances entend poursuivre ses travaux dans ce domaine en collaboration avec différents chercheurs, fournisseurs de programmes communautaires, décideurs et responsables des politiques, cliniciens, écoles et parents/tuteurs. Ces partenariats et efforts de collaboration sauront améliorer la santé des élèves.

On peut se procurer une copie de cette étude en visitant le site Web de la Fondation à l'adresse www.afm.mb.ca.